



## Communiqué de presse

### Communiqué du SNTRS-CGT - Budget 2020 : un budget d'austérité préparant une restructuration d'ampleur.

Le projet de loi de finances 2020 affiche 500 millions d'euros et 2% d'augmentation pour le MESRI: 3 fois moins en euros (et 2 fois moins en pourcentage) que pour l'armée !!

L'augmentation cumulée depuis le début du quinquennat atteint 1,7 milliards sur 3 ans nettement inférieure à 0,1% de PIB.

Le gouvernement met en avant cette augmentation comme preuve de sa volonté d'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche. Si c'est une blague, elle est d'un goût douteux!

En réalité, près de la moitié de ces 500 M€ va à la recherche spatiale, notamment pour payer les dettes de la France envers l'Agence Spatiale Européenne. Le reste se répartit entre l'enseignement supérieur (+175 M€) et la vie étudiante (+67 M€). C'est bien maigre pour faire face à l'augmentation constante du nombre d'étudiants.

Quant à la recherche, ses crédits sont maintenus au niveau de 2019 (6,9 milliards € pour le programme 172 qui finance les organismes de recherche et l'ANR). Selon le gouvernement ce maintien consolidera la recherche avant la grande réforme introduite par la LPPR l'an prochain, qui devrait s'accompagner d'une relance du financement.

De fait, les petites augmentations enregistrées pour les EPST absorbent simplement la baisse des crédits de paiement de 118 M€ de l'ANR et permettent tout juste d'abonder l'augmentation de la masse salariale de ces établissements correspondant aux faibles mesures PPCR tout en maintenant le niveau de recrutements de titulaires au niveau très bas où il est actuellement.

Pourtant la communauté scientifique s'est exprimée de diverses façons depuis février dernier pour demander un refinancement massif de l'ESR. C'est ainsi que le Comité national de la recherche scientifique exigeait notamment dans sa réunion plénière du 4 juillet dernier :

- l'augmentation de 6 milliards d'€ du financement de la recherche publique sur 3 ans.
- la création de 7500 ETP supplémentaires en plus de la compensation des départs (également sur 3 ans)
- le triplement en 3 ans du soutien de base aux unités de recherche
- le relèvement de 20% en moyenne des salaires des travailleurs de l'ESR.

Outre qu'un maintien à l'identique du financement du programme 172 est en réalité une baisse au regard de l'inflation, tout laisse à penser (et notamment la lecture des rapports des groupes de travail préparatoire à la LPPR) que ce serrage de vis préalable à la grande réforme de la recherche annoncée est fait pour préparer la remise en cause des statuts des personnels, la casse des missions des universités et des organismes actuels et un pilotage de la recherche par l'Etat considérablement accru pour servir les intérêts des groupes capitalistes. On peut en effet craindre que les crédits supplémentaires promis pour 2021 ne servent pas à répondre aux besoins de la recherche française mais soient de simples aiguillons pour la restructuration libérale du système.

N'est-ce pas déjà le cas cette année avec le financement extra-budgétaire du PIA qui augmente de 400 M€ (soit près de 50%) pour la recherche et l'enseignement supérieur ou la valorisation de la recherche ? Car ces sommes ne vont pas aux établissements pour combler leurs besoins les plus criants, elles ne vont pas soutenir les projets portés par les scientifiques eux-mêmes mais sont des outils de management pour le pouvoir d'Etat.

Villejuif, le 11 octobre 2019